

MÉMO DU TRI

UNE QUESTION ? UN DOUTE SUR LE TRI ?

Contactez notre service
environnement au 02 31 65 04 75
ou la déchetterie au 09 63 24 96 09

Consignes de tri, calendrier de
collecte, accès aux déchetteries

terredauge.fr



COMPOSTEUR



DÉCHETS ORGANIQUES

- ✓ Déchets de cuisine et de jardin : fruits et légumes pourris, épluchures, thé, café, coquilles d'oeuf, feuilles, tonte, petit branchage, etc.
- ✗ Huile végétale, sable, cendres, os, laitage, excrément, litière de chat, produit carné, poisson, etc.

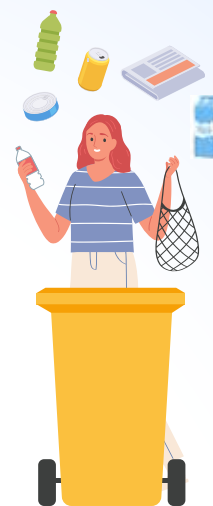


BORNE À VERRE



EMBALLAGES EN VERRE SANS COUVERCLE ET BOUCHON

- ✓ Bouteille, pot, flacon et bocal
- ✗ Vaisselle, miroir, ampoule, néon, falence, carrelage, grès, porcelaine.



BAC JAUNE



EMBALLAGES PLASTIQUES MÉTAL CARTONNETTES ET PAPIERS VIDES, NON DÉCHIQUETÉS ET NON-IMBRIQUÉS

- ✓ Pot, barquette, tube, film alimentaire, flacon alimentaire, bouteille d'huile, bouteille de gel douche ou shampoing, canette, conserve, déodorant, mousse à raser, livre, magazine, brique, cartonnette, etc.
- ✗ Déchet de soins (seringue, drain, etc.), verre, textile, reste de repas, déchet d'hygiène, etc.



BAC/SAC NOIR



ORDURES MÉNAGÈRES

- ✓ Déchet alimentaire (os, viande, poisson, etc.), déchet souillé et d'hygiène à usage unique (couche, serviette en papier, mouchoir, etc.), petits objets plastiques (brosse à dent, stylo, etc.), litière animale, sac à aspirateur, etc.
- ✗ Déchet de soins (seringue, drain, etc.), textile, carcasse





Que trier dans
le bac jaune ?

**PAPIER,
EMBALLAGES,
ET BRIQUES
EN CARTON**



Journal - Magazine
Publicités

Enveloppe - Courrier -
Cahier - Livre



Boîte - Brique

Sac - Satchet



**EMBALLAGES
PLASTIQUES**



Bouteille - Bidon -
Flacon



Sac - Satchet
Sur-emballage



Pot - Boîte
Tube - Barquette

**EMBALLAGES
EN MÉTAL
ET ALU**



Bidon - Aérosol
Canette



Conserve - Tube
Barquette - Boîte



Capsule à café
Couvercle

LES AUTRES DÉCHETS



**TEXTILE, LINGE
DE MAISON,
CHAUSSURES,
MAROQUINERIE**

Les vêtements, linge et chaussures, même abîmés, peuvent être déposés en point de collecte identifié*. Ils doivent être propres, secs et placés en sac fermé (chaussures par paire). Ils seront triés puis envoyés en vente associative ou au recyclage.



**DÉCHETS
ÉLECTRONIQUES**

Les appareils électroniques et électriques sont à déposer en déchetterie, en grande surface ou en magasin d'équipement (si nouvel achat).



**DÉCHETS
MÉDICAUX**

Les médicaments sont à rapporter en pharmacie. Les déchets de soins à risque infectieux sont également à déposer en pharmacie, dans une boîte homologuée.



**VAISSELLE
CASSÉE**

La vaisselle cassée se dépose soit en déchetterie, soit dans la poubelle noire, de préférence protégée pour éviter le risque de coupure.



**DÉCHETS
SPÉCIAUX**

Les déchets spéciaux tels que les ampoules, les produits dangereux, les piles, les huiles, sont à déposer en déchetterie. Les ampoules peuvent être rapportées en grande surface ou en magasin d'équipement.



**CARTONS
BRUNS**
(type colis)

Les gros cartons bruns de type colis sont à déposer en déchetterie. Les plus petits peuvent être mis dans votre bac jaune, à plat

*retrouvez la liste des points de collecte sur : <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>



UNE QUESTION ? UN DOUTE SUR LE TRI ?

Consignes de tri, calendrier de
collecte, accès aux déchetteries

terredauge.fr

f @ in



Téléchargez l'appli
qui vous facilite le
tri au quotidien

CITEO